

Conakry, le 02 Janvier 2024

A

Monsieur le Procureur Général près la
Cour d'Appel de Kankan

Affaire : Ministère Public-Ibrahima BARRY

C/

Colonel IDRISSE CAMARA

Objet : Plainte Contre Colonel Idrissa CAMARA, Préfet de Kouroussa
Monsieur le Procureur Général,

J'ai l'honneur de venir par le présent porter plainte contre Colonel Idrissa CAMARA, Préfet à Kouroussa, Région Administrative de Kankan.

En effet, mon **Entreprise KOULTOUMY CONSTRUCTION (EKC-BTP)** avait bénéficié du Contrat de construction de la Résidence du Préfet de Kouroussa en 2015. Dans le cadre de la réalisation des infrastructures à l'occasion de la fête de notre Indépendance dans la Région Administrative de Kankan pour le 57^{ème} Anniversaire de la République de Guinée.

Mon entreprise a exécuté tous les travaux jusqu'à leur terme les machines de l'entreprise qui ont servi aux travaux de terrassement et de nivellement, dont un **BULDOZER (D7G) CATERPILLAR** et un **CHARGEUR 950** ont été placées à la rentrée de la Résidence du Préfet pour une question de sécurité.

Tous les Préfets qui se sont succédés à la Préfecture de Kouroussa ont veillé sur ses machines.

Contre toute attente, fort a été ma surprise d'apprendre que **Colonel IDRISSE CAMARA**, Préfet de Kouroussa a vendu les deux machines à la casse pour des besoins inavoués. Ils ont détruits ces deux machines en les dépouillant par pièces en m'adressant des propos menaçant.

En effet, je poursuis **colonel Idrissa CAMARA** préfet actuelle de Kouroussa pour vol, destruction du bien privé et menace morale

Or, les machines ne sont pas sa propriété, en les vendant et en détruisant en même temps me menacé il commet des délits de vol, et de destruction et dégradation des biens d'autrui, des faits prévus et punis par les dispositions des articles 373 et 523 du Code Pénal.

Espèrent que ma plainte retiendra votre bienveillante attention, veuillez agréer, Monsieur le Procureur Général, à l'assurance de mes salutation distinguées.

Ci-joint :

- 1-Les Photos des Machines avants leurs destructions
- 2-Les Photos des Machines après leurs destructions

Monsieur Ibrahima BARRY
Tel : 628.18.16.99